

Octobre 2017

Course-poursuite avec les douaniers (06/10/2017)

Mercredi vers 22 h 30, un automobiliste a forcé un barrage des douanes. Les douaniers ont pris en chasse le véhicule. Arrivé à Morvillars, rue du Général-Leclerc, le fuyard a freiné brusquement.

La collision a été inévitable avec la voiture des douanes, bien qu'elle se soit produite à faible allure.

Le conducteur de la voiture en fuite et son passager ont été interpellés et confiés aux gendarmes.

Les deux douaniers de 31 et 32 ans, légèrement blessés dans le choc, ont été pris en charge par les pompiers des Tourelles.

30 lettres de félicitations pour des bénévoles (11/10/2017)

30 dirigeants sportifs, mais aussi des bénévoles de l'engagement associatif non sportif, sont récipiendaires de la lettre de félicitations de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif.

Il s'agit de Laurence Blind, tir à l'arc ; Michel Bouhelier, comité des fêtes de Méziré ; **Emile Buisson, associations patriotiques** ; Jacques Buisson, comité des fêtes de Méziré ; Jean-Luc Descamps, tir la Miotte ; Marie Dieudonné, Maison des femmes ; Christine Dillenseger, culture CBL ; Guy Emile, président Amicool Réunion ; **Bernard Fleury, Randonneurs Morvillars ; Marcelle Fleury, Randonneurs Morvillars** ; Vincent Gascard, entraîneur volley ; Nathalie Gilis, GA Gazelles Montreux ; Laurent Groff, éducateur AS Bavilliers ; Gérard Jeanblanc, président comité des sports Giromagny ; Annabelle Klingelschmitt, ski SSTM ; Sophie Knoepflin, secrétaire CD 90 Tennis ; Danièle Lhôte, GA Gazelles Montreux ; Michel Mougin, sportif, greffé du cœur ; Claudine Noël, AS culture Méziré ; Julien Perrot, basket Valdoie ; Sylvie Pescay, US Giro VTT ; Laurent Petetin, vice-président du BOS ; Daniel Prévotau, entraîneur AVO ; Jean-Paul Reuillard, foot puis sport de combat ; Philippe Sarda, président ESTB handball ; Viviane Schneider, vice-présidente GA Gazelles Montreux ; André Trucherey, judo des 3 Montreux ; Josette Vega, éducatrice foot Bavilliers ; Lucien Walter, Mon Village Chèvremont ; Mariette Walter, Mon Village Chèvremont.

Une randonnée handisport mercredi 11 octobre (07/10/2017)

Laurent Duval et Catherine Giros, référent jeunesse et présidente des Randonneurs de l'Amitié



Laurent Duval, référent jeunesse et Catherine Giros, présidente des Randonneurs de l'Amitié, organisent une randonnée handisport de 5-6 km à Morvillars mercredi 11 octobre.

Laurent Duval, comment cette idée vous est-elle venue ?

« Dans mes postes précédents, j'avais déjà organisé le même genre d'activités et je voulais essayer de les renouveler à Morvillars ».

Dans quel but organisez-vous cette randonnée ?

« Je voudrais sensibiliser les jeunes et les parents de Morvillars ainsi que ceux des environs aux problèmes que rencontrent les personnes à mobilité réduite et montrer que l'on peut, avec de la bonne volonté, participer avec elles aux mêmes activités. »

Avec quels moyens ?

« En premier lieu avec l'aide de la municipalité. J'ai contacté Catherine Giros, la présidente des Randonneurs de l'Amitié, pour définir, délimiter et sécuriser le parcours, pour nous encadrer, nous soutenir et apporter l'aide du personnel du club. Ensuite j'ai pris contact avec deux associations spécialisées dans l'organisation de ce genre de manifestations, la Sinaps et Défis 90. La randonnée est ouverte à tous, elle se déroulera en compagnie de personnes non valides, utilisant des joëlettes et des fauteuils handisport. Départ devant l'école primaire à 14 h et direction le stade de Grandvillars par la piste cyclable. »

Réservations et renseignements : 03 84 27 80 36 ou 06 59 98 93 21.

La vraie tombe de Walter d'Andlau (08/10/2017)

La tombe de Walter d'Andlau, qui possédait la seigneurie de Morvillars au XVII^e siècle, est toujours visible. Elle est située en façade de l'ancien presbytère.



Voici à quoi ressemblait la tombe de Walter d'Andlau et de son épouse Élisabeth d'Arbois avant son transfert sur le mur du presbytère de Morvillars.



La tombe actuelle de Walter d'Andlau et de son épouse d'Arbois est surmontée d'une plaque liée à leurs descendants indirects.

« En fouillant dans ma bibliothèque, je viens de découvrir une photo de la tombe Andlau/Arbois au moment du démontage de la vieille église de Morvillars ». L'image transmise par l'historien local Daniel Lougnot permet de voir que le monument lapidaire armorié correspondant au tombeau, actuellement situé en façade de l'ancien presbytère, est une reconstitution. Lors de l'agrandissement de l'église, assorti d'une démolition à la fin du XIXe siècle, le tombeau de Walter a été remonté autrement : la plaque supérieure a été ajoutée à l'ensemble. L'historien donne la clé de l'histoire : « Les blasons figurant sur cette plaque évoquent le couple Cointet de Fillain/Kempf d'Angreth, descendants indirects de Walter d'Andlau qui hérita de la seigneurie de Morvillars vers 1671/72, date qui figure sur cette plaque » précise M Lougnot. « J'en déduis qu'il s'agit vraisemblablement d'une plaque posée au fronton d'une demeure de ce couple plutôt que d'une plaque funéraire dont elle n'a aucun des attributs habituels ». Walter d'Andlau, qui racheta la seigneurie de Grandvillars et la réunit à son domaine alsacien en 1624, est décédé en 1630. Son épouse, fille du seigneur de Morvillars précédant, est décédée quatre ans auparavant, en 1626, probablement de la peste qui sévissait alors en Alsace voisine.

1ère séance découverte de « Paintball » à Morvillars (12/10/2017)



Les cibles pour les - 12 ans 4 filles de Morvillars encadrées par les moniteurs prêtes à s'affronter sur le parcours

Découverte du paintball

Samedi, Jean François Zumbihl et Régis Ostertag, adjoints de la commune de Morvillars, Alexandre Monneret, président du « Lords of Paintball » de Trévenans et son équipe étaient très satisfaits de la première séance découverte de paintball organisée à Morvillars de 10 h à 17 h, sur le terrain aménagé derrière les courts de tennis. Plus de 20 personnes, enfants et adultes, étaient venues soit pour tirer sur des cibles pour les enfants de moins 12 ans, soit pour s'affronter en tenue adéquate sur des parcours matérialisés et sécurisés, encadrés par des moniteurs.

6 : randonnée handisport (14/10/2017)



6 C'est le nombre de personnes à mobilité réduite qui ont participé à la randonnée Handisport organisée par le service jeunesse de la commune. Laurent Duval, référent jeunesse, était très satisfait ce mercredi 11 octobre que son appel à participer ait connu une belle réussite. En plus du superbe beau temps et en présence de plusieurs conseillers municipaux, de la présidente des Randonneurs de l'amitié de Morvillars, Catherine Giros, accompagnée de plusieurs membres du club, du personnel de Défis 90 et de la Sinaps et de nombreux parents et enfants, plus de 40 personnes ont accompagné les personnes à mobilité réduite dans des joëlettes et des fauteuils handisports pour effectuer le parcours aller et retour (6 km environ) jusqu'à Grandvillars par la piste cyclable. Une petite collation était servie vers le stade à Grandvillars et au retour un goûter réparateur les attendait tous à la salle d'exposition.

Plan paysage 2017 : cinq dossiers validés (15/10/2017)

Cinq communes ont répondu à l'appel à projets « Plan paysage 2017 » de Grand Belfort Communauté d'Agglomération et les cinq dossiers sont admissibles pour prétendre à une subvention. Il s'agit de la création d'un verger à Moval, l'aménagement d'un sentier autour du château de Montreux-Château, la création d'un parc urbain à Bavilliers, des plantations de chênes à Autrechêne et **un aménagement des abords de l'école de Morvillars.**

Temps pour les aînés (18/10/2017)



Les joueurs de scrabble

Le CCAS de Morvillars, sous l'impulsion de Lydie Baumgartner et de son équipe, lance à nouveau un temps de rencontre et de convivialité pour les aînés dans la salle de la mairie les 2e et 4e jeudis du mois de 14 h à 18 h. Belote, tarot, scrabble et jeux de société sont proposés.

En plus, pour les 55 ans et plus de Morvillars, le CCAS propose le samedi 24 octobre de 14 h à 18 h un loto avec de nombreux lots à gagner (entrée gratuite). Une vente de boissons et pâtisseries sera organisée au profit de l'association de Sauvegarde de l'Église. Réservations obligatoires avant le 19 octobre au 03 84 27 80 36 ou contact@morvillars.fr

Un cocon pour toutes les familles (20/10/2017)

Avec son Cocon Parent'Aise, Karine Feuillet concrétise son virage professionnel dans ce concept d'accompagnement à la parentalité unique où elle reçoit enfants et parents.



Diplômée en zoothérapie, Karine Feuillet pratique notamment la médiation animale avec ses deux bergers australiens, Cannelle et Bidule. Photo Xavier GORAU

C'est dans un ancien atelier de peintre à Morvillars que Karine Feuillet a finalement pu installer son Cocon Parent'Aise. Cet espace où elle accueille enfants et parents en difficulté se veut « un lieu cosy où l'on se sent bien ».

Ce projet est né de dix-huit années de pratiques comme travailleur social, dans le monde de l'éducation ou en tant que formatrice pour ce qui touche à la parentalité. « Il y a des solutions qui sont proposées par le système, les institutions. Mais elles ont leurs limites. Et il y a des solutions qui n'existent pas », résume-t-elle, comme celle qu'elle met dorénavant en œuvre. « Mais je ne suis pas là pour me substituer aux pratiques existantes. Je viens en plus. »

Pour elle, il ne s'agit pas de mettre un simple pansement sur un symptôme, mais de le prendre dans son ensemble en tenant compte des besoins de l'enfant. Quant aux parents, il s'agit de leur donner les meilleurs outils éducatifs.

Éducation positive

Avec ce Cocon Parent'Aise, « un lieu qui n'existe nulle part d'autre ailleurs », elle compte ainsi proposer une nouvelle voie qui passe notamment par la prise en charge et l'accompagnement de « l'ensemble de la cellule familiale. Quand un membre souffre, tout le monde souffre », explique Karine Feuillet qui se base sur le principe de « l'éducation positive »

L'autre approche innovante passe par ces deux bergers australiens, Cannelle et Bidule, qu'elle a éduqués pour la pratique de la médiation animale. « Ils ont ce rôle de facilitateur dans la prise de parole, pour nouer un lien. Ils donnent envie de venir. Avec eux, cela va dix fois plus vite », raconte-t-elle.

C'est avec eux qu'elle intervient aussi au sein de l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (Evide) ou dans des écoles belfortaines dans le cadre du programme réussite éducative (PRE).

Plus généralement, son travail rencontre un vif intérêt au vu de la présence de nombreux élus et partenaires présents lors de l'inauguration du lieu.

Cocon Parent'Aise, 21 rue de la Fontaine aux Voix, à Morvillars. Tél. 06.75.02.25.97. Mail : tandem.karine.feuillet@gmail.com

Laurent ARNOLD

« Je ne suis pas là pour me substituer aux pratiques existantes. Je viens en plus. »

Karine Feuillet, créatrice du Cocon Parent'Aise

Un cocon pour toutes les familles

20/10/2017

Avec son Cocon Parent'Aise, Karine Feuillet concrétise son virage professionnel dans ce concept d'accompagnement à la parentalité unique où elle reçoit enfants et parents.

C'est dans un ancien atelier de peintre à Morvillars que Karine Feuillet a finalement pu installer son Cocon Parent'Aise. Cet espace où elle accueille enfants et parents en difficulté se veut « un lieu cosy où l'un se sent bien ».

Ce projet est né de dix-huit années de pratiques comme travailleur social, dans le monde de l'éducation ou en tant que formatrice pour ce qui touche à la parentalité. « Il y a des solutions qui sont proposées par le système, les institutions. Mais elles ont leurs limites. Et il y a des solutions qui n'existent pas », résume-t-elle, comme celle qu'elle met dorénavant en œuvre. « Mais je ne suis pas là pour me substituer aux pratiques existantes. Je viens en plus. »

Pour elle, il ne s'agit pas de mettre un simple pansement sur un symptôme, mais de le prendre dans son ensemble en tenant compte des besoins de l'enfant. Quant aux parents, il s'agit de leur donner les meilleurs outils éducatifs.

Éducation positive

Avec ce Cocon Parent'Aise, « un lieu qui n'existe nulle part d'autre ailleurs », elle compte ainsi proposer une nouvelle voie qui passe notamment par la prise en charge et l'accompagnement de « l'ensemble de la cellule familiale. Quand un membre souffre, tout le monde souffre », explique Karine Feuillet qui se base sur le principe de « l'éducation positive ».

L'autre approche innovante passe par ces deux bergers australiens, Cannelle et Bidule, qu'elle a éduqués pour la pratique de la médiation animale. « Ils ont ce rôle de facilitateur dans la prise de parole, pour nouer un lien. Ils donnent envie de venir. Avec eux, cela va dix fois plus vite », raconte-t-elle.

C'est avec eux qu'elle intervient aussi au sein de l'établissement pour l'insertion dans l'emploi (Evide) ou dans des écoles belfortaines dans le cadre du programme réussite éducative (PRE).

Plus généralement, son travail rencontre un vif intérêt au vu de la présence de nombreux élus et partenaires présents lors de l'inauguration du lieu.

Laurent ARNOLD

» Cocon Parent'Aise, 21 rue de la Fontaine aux Voix, à Morvillars. Tél. 06.75.02.25.97. Mail : tandem.karine.feuillet@gmail.com



Diplômée en zoothérapie, Karine Feuillet pratique notamment la médiation animale avec ses deux bergers australiens, Cannelle et Bidule. Photo Xavier GORAU

Élèves et collégiens dans la course (22/10/2017)



L'ensemble des élèves récompensés avec le maire, le principal et les professeurs d'EPS.

Ce vendredi 20 octobre, au collège Lucie-Aubrac, le principal Djékodjim Abderamane – Dillah et les profs d'EPS Elise Catstioni, Carine Courpasson et Pascal Bègue étaient sur le qui-vive pour que le cross du collège bénéficie d'une organisation parfaite et d'une sécurité maximum. Deux points très importants quand on sait que 474 élèves et adultes, dont 102 élèves des écoles primaires de Bourogne, Grandvillars et Morvillars qui étaient invités, participaient à cette compétition. Ce cross est obligatoire car il entre dans le programme scolaire dans le cycle de la course de demi-fond en EPS.

Les coureurs devaient parcourir trois fois un circuit autour du stade et du château pour une distance totale de 2 640 mètres. Vers 11 h 30 sous le préau, en présence de Françoise Ravey, le maire de Morvillars, le principal et les professeurs ont récompensé les quatre premiers de chaque catégorie.

MORVILLARS 22/10/2017

Élèves et collégiens dans la course

Ce vendredi 20 octobre, au collège Lucie-Aubrac, le principal Djékodjim Abderamane – Dillah et les profs d'EPS Elise Catstioni, Carine Courpasson et Pascal Bègue étaient sur le qui-vive pour que le cross du collège bénéficie d'une organisation parfaite et d'une sécurité maximum. Deux points très importants quand on sait que 474 élèves et adultes, dont 102 élèves des écoles primaires de Bourogne, Grandvillars et Morvillars qui étaient invités, participaient à cette compétition. Ce cross est obligatoire car il entre dans le programme scolaire dans le cycle de la course de demi-fond en EPS.

Les coureurs devaient parcourir trois fois un circuit autour du stade et du château pour une dis-



L'ensemble des élèves récompensés avec le maire, le principal et les professeurs d'EPS.

ance totale de 2 640 mètres. Vers 11 h 30 sous le préau, en présence de Françoise Ravey, le maire de Morvillars, le principal et les professeurs ont récompensé les quatre premiers de chaque catégorie.

0411-11

Gravure du nom d'Ernest Viotti à la nécropole (27/10/2017)



Daniel Cholley, de la SARL « Art de Pierres de Valentigney » est venu à la demande de la municipalité de Morvillars graver sur le monument de la nécropole le nom du soldat Ernest Viotti, mort pour la France pendant la guerre 1914-1918 et qui avait été oublié. Suite à des recherches de Patrice Boufflers, l'erreur est réparée et le nom apparaîtra pour l'inauguration le 12 novembre.



Gravure du nom d'Ernest Viotti à la nécropole

Daniel Cholley, de la SARL « Art de Pierres de Valentigney » est venu à la demande de la municipalité de Morvillars graver sur le monument de la nécropole le nom du soldat Ernest Viotti, mort pour la France pendant la guerre 1914-1918 et qui avait été oublié. Suite à des recherches de Patrice Boufflers, l'erreur est réparée et le nom apparaîtra pour l'inauguration le 12 novembre.

27/10/2017

Réflexion autour de l'avenir du château (28/10/2017)

Réunis autour du maire Françoise Ravey, les élus ont voté à l'unanimité pour engager une démarche autour de la requalification du château, qui dispose de nombreux atouts méritant d'être valorisés.



Maquette 3D de ce que pourrait devenir le château de Morvillars.

Lors du conseil municipal de ce jeudi 26 octobre, dans les quinze points à l'ordre du jour, le plus important était celui qui concerne l'inauguration de la restauration de la nécropole, le 12 novembre prochain (lire ci-dessous en « questions à »). Ensuite venait la réflexion sur le devenir du château et les problèmes du passage à niveau PN 16 (lire en encadré).

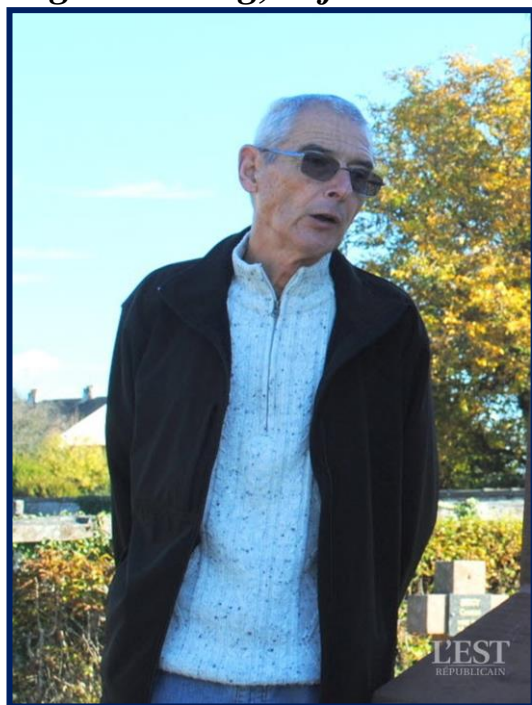
Le maire, Françoise Ravey, a exposé aux membres présents la réflexion menée depuis plusieurs années sur le devenir du château communal. Afin de profiter de l'ensemble de ses atouts, il est nécessaire selon elle de communiquer et pour ce faire il faut « établir une plaquette de présentation du château et de son environnement en mobilisant infographiste, photographes, artistes (un contact a été pris avec une architecte passionnée par le sujet, Mireille Kuentz).

Il faut également cibler les entreprises ou professions libérales ou médicales, vérifier et valider l'ensemble des aides locales, régionales, nationales et européennes susceptibles d'accompagner le projet, faire appel à des professionnels en capacité de chiffrer les travaux (architectes, artisans divers) soit en conservant les distributions actuelles avec juste un embellissement soit en rendant chaque plateau du château plus exploitable. Enfin, il s'agit également de mener la réflexion sur le cadre juridique le plus adapté selon la volonté de la commune et de ses possibilités financières.

Ayant entendu cet exposé, le conseil a voté à l'unanimité pour engager une démarche de requalification du château en établissant un dossier de présentation avec esquisse et estimation des travaux, la réalisation de tous types de supports de communication, et autorisé le maire à engager toutes dépenses, toutes démarches et toutes dispositions nécessaires à l'exécution de cette délibération.

La nécropole sera inaugurée le 12 novembre (28/10/2017)

Régis Ostertag, adjoint au maire et responsable de la commission cérémonies.



Régis Ostertag, adjoint au maire et responsable de la commission des cérémonies et du centenaire nous parle de l'inauguration le 12 novembre des travaux d'entretien et de rénovation de la nécropole 1914-1918, qui avait été inaugurée le 28 octobre 1923.

Pourquoi avoir choisi la date du dimanche 12 novembre pour cette inauguration ?

« Afin que toutes les autorités civiles et militaires soient présentes ainsi que le maximum de porte-drapeaux, ce qui n'aurait pas été possible le samedi 11 novembre. »

En quoi consiste cette rénovation ?

« En premier, cette rénovation a été entièrement financée par le pôle des sépultures de guerre de Metz. Cela a consisté à nettoyer le monument ; regraver les noms, les inscriptions et les symboles ; traiter la pierre contre les mousses ; installer et aménager des espaces floraux ; remettre en fonctionnement la lanterne des morts et refaire l'allée centrale. Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Sarl Art de Pierres de Valentigney. »

Que peut-on voir à l'exposition ?

« Elle pourra être vue en continu de 11 h 30 à 18 h à la salle d'exposition. Parmi les nombreux exposants, on retiendra Philippe Matin, de Moval, et Noël Bardot, de Chavannes-les-Grands, qui présenteront du matériel militaire et de santé ainsi que divers costumes de soldats. Le 1er régiment d'artillerie de Bourgoigne exposera le mannequin d'un soldat en tenue de la guerre 14-18. Patrice Boufflers, historien amateur, proposera un diaporama qui passera en boucle, sur l'histoire de la nécropole et l'hommage aux soldats qui y sont inhumés. Jacques Gschwindt exposera un montage de grillage, en forme de cœur, sur lequel seront accrochés les noms des 3200 personnes du Territoire de Belfort mortes pendant la guerre 14-18. De plus, grâce aux Archives départementales, différents panneaux retraceront les quatre années de guerre dans le Territoire de Belfort et à Morvillars. »

D'autres manifestations sont-elles prévues ?

« Oui, pendant la cérémonie à la Nécropole, avec la participation de la commune, de l'ONAC et de la directrice de l'école primaire, Sylvie Pierre, une vingtaine d'élèves planteront des noisetiers tortueux, avec des messages individuels, dans le cadre de l'opération "Planter 1000 arbres dans les nécropoles". De plus, sera dévoilé le nom d'Ernest Viotti – victime de la guerre 14-18 et oublié - gravé sur le monument près de 100 ans après sa mort ».

Nuisances sonores au passage à niveau (28/10/2017)

Le passage à niveau PN16 est interdit aux 4 roues et ne possède que deux portillons libres d'accès. La commune avait demandé aux services ferroviaires de bloquer ces portillons lors du passage des trains pour la sécurité des enfants, des piétons et des usagers à deux roues. Ceci a été refusé et a été remplacé par l'avertissement sonore du conducteur avant chaque passage du train soit 32 par jour (16 allers et retours) ce qui provoquera des grosses nuisances sonores pour les habitants proches du PN 16.

Le conseil municipal après débat, à l'unanimité moins une abstention, a proposé l'acceptation sonore dans l'immédiat mais de la remplacer au plus vite par des panneaux signalétiques lumineux.

MORVILLARS 28/10/2017

Réflexion autour de l'avenir du château

Réunis autour du maire Françoise Ravey, les élus ont voté à l'unanimité pour engager une démarche autour de la qualification du château, qui dispose de nombreux atouts méritant d'être valorisés.

Le conseil municipal de ce jeudi 26 octobre, dans les quinze points à l'ordre du jour, le plus important était celui qui concerne l'inauguration de la restauration de la nécropole, le 12 novembre prochain (lire ci-dessous en « questions à »). Ensuite venait la réflexion sur le devenir du château et les problèmes du passage à niveau PN 16 (lire ci-dessous).

Le maire, Françoise Ravey, a exposé aux membres présents la réflexion menée depuis plusieurs années sur le devenir du château communal. Afin de profiter de l'ensemble des avis, il est nécessaire selon elle de communiquer et pour ce faire il faut « établir une plaquette de présentation du château et de son environnement en mobilisant l'ingénieur, le photographe, l'artiste qui contact a été pris avec une architecte passionnée par le sujet, Mireille Kierstin.

Il faut également créer les entreprises ou personnes libérales ou individuelles, vérifier et valider l'ensemble des aides locales, régionales, nationales et européennes susceptibles d'accompagner le projet, faire appel à des professionnels en capacité d'évaluer les travaux (architectes, artisans divers) soit en conservant les distributions actuelles avec juste un embellissement soit en rendant chaque plateau du château plus exploitable. Enfin, il s'agit également de mener la réflexion sur le cadre juridique le plus adapté selon la volonté de la commune et de ses possibilités financières.

Après entendu cet exposé, le conseil a voté à l'unanimité pour engager une démarche de qualification du château en établissant un dossier de présentation avec esquisse et estimation des travaux, la réalisation de tous types de supports de communication, et solliciter le maire à engager toutes dépenses, toutes démarches et toutes dispositions nécessaires à l'exécution de cette délibération.



Maquette 3D de ce qui pourrait devenir le château de Morvillars, D1.

Nuisances sonores au passage à niveau

Le passage à niveau PN16 est interdit aux 4 roues et ne possède que deux portillons libres d'accès. La commune avait demandé aux services ferroviaires de bloquer ces portillons lors du passage des trains pour la sécurité des enfants, des piétons et des usagers à deux roues. Ceci a été refusé et a été remplacé par l'avertissement sonore du conducteur avant chaque passage du train soit 32 par jour (16 allers et retours) ce qui provoquera des grosses nuisances sonores pour les habitants proches du PN 16.

Le conseil municipal après débat, à l'unanimité moins une abstention, a proposé l'acceptation sonore dans l'immédiat mais de la remplacer au plus vite par des panneaux signalétiques lumineux.

Questions à ?

Régis Osterag, adjoint au maire et responsable de la commission célébrations

« La nécropole sera inaugurée le 12 novembre »

Régis Osterag, adjoint au maire et responsable de la commission des célébrations et du patrimoine sera parlé de l'inauguration le 12 novembre des travaux d'entretien et de rénovation de la nécropole 1914-1918 qui avait été inaugurée le 28 octobre 1925.

Pourquoi avoir choisi la date du dimanche 12 novembre pour cette inauguration ?

« Afin que toutes les autorités civiles et militaires soient présentes ainsi que le maximum de porte-drapeaux, ce qui n'aurait pas été possible le samedi 11 novembre. »

En quel consiste cette rénovation ?

« En premier, cette rénovation a été entièrement financée par le pôle des sépultures de guerre de Metz. Cela a consisté à nettoyer le monument ; restaurer les noms, les inscriptions et les symboles ; mater la pierre contre les mousses ; restaurer et aménager des espaces floraux ; remettre en fonctionnement la lanterne des morts et refaire l'infrastructure. Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Surf Art de Pierres de Valenciennes. »

Que peut-on voir à l'exposition ?

« Elle pourra être vue en continu de 11 h 30 à 18 h à la salle d'exposition. Parmi les nombreux exposants, on retrouvera Philippe Mathé, de Moval, et Noël Baslet, de Chavannes-les-Grands, qui présenteront du matériel militaire et de santé ainsi que divers costumes de soldats. Le 3^e régiment d'artillerie de Bourgois exposera le mannequin d'un soldat en tenue de guerre 14-18. Fabrice Baudiers, historien amateur, proposera un diaporama qui passera en boucle sur l'histoire de la nécropole et l'hommage aux soldats qui y sont inhumés. Jacques Gebweind exposera un montage de collage, en forme de cœur, sur lequel seront accrochés les noms des 3200 personnes du Territoire de Bellefleur mortes pendant la guerre 14-18. De plus, grâce aux Archives départementales, différents panneaux retraceront les quatre années de guerre dans le Territoire de Bellefleur et à Morvillars. »

D'autres manifestations sont-elles prévues ?

« Oui, pendant la cérémonie à la Nécropole, avec la participation de la commune, de l'ONAC et de la directrice de l'école primaire, Sylvie Pierre, une vingtaine d'élèves planteront des vivieriers botaniques, avec des messages individuels, dans le cadre de l'opération "Planter 1000 arbres dans les nécropoles". De plus, sera dévoilé le nom d'effort Viotin - victime de la guerre 14-18 et oublié - gravé sur le monument près de 100 ans après sa mort. »

Au menu des élus (29/10/2017)

A l'ordre du jour du conseil municipal d'octobre, après les trois points importants, inauguration-rénovation de la nécropole, avenir du château et problèmes du passage à niveau PN 16, (ER du 28 octobre) d'autres points ont été étudiés.

Travaux

Pour la réhabilitation des locaux de la mairie, la mission du coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS) a été attribuée au centre de gestion pour un coût total de 875 € TTC, et mission de contrôle technique à la société Socotec pour un montant de 1950 €. Jean-François Zumbihl, 3e adjoint, a exposé que plusieurs chantiers avaient été réalisés par les services techniques communaux : la réfection de la salle du conseil municipal (12 113,45 €), les travaux d'accessibilité PMR à la médiathèque (5 063,22 €) et la réfection de la salle de bain d'un appartement (2 718,12 €).

Forêt

Concernant le programme de travaux de l'ONF, ont été retenus l'entreprise ETS Bischoof pour le programme de travaux ordinaire pour un montant de 2528 € HT et l'ONF pour le programme complémentaire (parcelle 33) pour un montant de 424,27 € HT.

Groupement de commandes

Le groupement de commandes avec la Ville de Belfort, relatives au transport des élèves en direction de la piscine Pannoux, de la piscine du Parc et de la patinoire ainsi que le groupement de commandes avec le Conseil Départemental, relatives à la fourniture de produits de marquage routier ont été proposés au conseil. Tous ces points ont été acceptés à l'unanimité.